



Bulletin de conjoncture



Réalisé conjointement avec le CSA et le FEWS- NET
Bulletin d'analyse prospective du marché agricole
Juillet 2022

Malgré des niveaux jamais atteints, les prix des céréales locales devront poursuivre leur ascension jusqu'aux prochaines récoltes

I – Déroulement à mi-parcours de la campagne de commercialisation 2021/22

1.1 - Faits marquants

La campagne de commercialisation 2021/22 a débuté avec des prix assez élevés depuis la période des récoltes. Cette tendance des prix s'est maintenue jusqu'en ce début de la période de soudure. Les prix pratiqués actuellement dépassent largement ceux des périodes de soudures des campagnes précédentes.

Ce comportement des prix pour cette période de mi-campagne de commercialisation 2021/22 provient de plusieurs facteurs dont entre autres:

- **la persistance de l'insécurité dans le pays**, notamment dans des grandes zones de production de Mopti, Ségou et même Sikasso, qui a engendré des perturbations dans les activités agricoles et qui, en plus des aléas climatiques, a réduit les productions de céréales dans le pays. La baisse des offres céréalières consécutive aux difficultés d'accès aux marchés dans certaines zones de production a contribué à maintenir la pression de la demande sur les marchés;
- **les séquelles de la pandémie du COVID-19¹**: qui a paralysé les activités économiques et augmenté les coûts de transaction et le nombre de personnes vulnérables;

1- L'avènement au Mali du COVID-19 en mars 2020 et les mesures barrières contre sa propagation ont entraîné une léthargie économique à travers le monde en général et le Mali en particulier. Cette situation a eu un impact négatif sur les revenus des populations, notamment celles opérant dans le secteur informel et pratiquant les travaux occasionnels.

- **l'inflation des prix des aliments de base**, causée par le COVID-19 à la suite de la baisse de la productivité et le rallongement des travaux de chargements et de déchargements des conteneurs dans les principaux ports maritimes à travers le monde. Toute cette situation a été exacerbée par la marginalisation des destinations africaines au profit de celles de l'Europe et de l'Asie;
- **la faiblesse et/ou l'inexistence des stocks reports de la campagne de commercialisation 2021/22**, provoquée essentiellement par la reconstitution durant la campagne agricole 2021/22 du Stock National de Sécurité du Plan National de Réponse 2020/21;
- **la baisse de la production céréalière 2021/22 de 10% par rapport à la moyenne des cinq dernières années** à cause de l'arrêt précoce des pluies et/ou du déficit pluviométrique dans certaines localités, des inondations dans d'autres, et de l'insécurité dans le centre, le nord et même dans le sud du pays;
- **l'interdiction d'exportation des principales céréales de base depuis le 06 décembre 2021**, décidée par le Gouvernement de notre pays, dans le but d'améliorer la disponibilité sur les marchés locaux;
- **la forte demande céréalière par rapport à l'offre durant cette campagne de commercialisation 2021/22**; provenant de plusieurs facteurs dont entre autres : (i) la faiblesse des stocks reports; (ii) la baisse de la production agricole par rapport à celle d'une année moyenne; (iii) l'augmentation de la précarité en relation avec le COVID-19; (iv) la persistance de l'insécurité et des conflits inter et intra-communautaires en plusieurs endroits du

centre et du nord du pays et; (v) la propension, non seulement, des commerçants à reconstituer la totalité ou du moins une bonne partie de leurs stocks commerciaux, mais aussi, des familles possédant les moyens financiers suffisants de reconstituer leurs réserves alimentaires céréaliers avant la période de soudure;

- **les sanctions économiques et financières de la CEDEAO et de l'UEMOA**², imposées au pays à partir du 09 janvier 2022, ont affecté négativement les capacités des importateurs et réduit les flux commerciaux et ;
- **le déclenchement du conflit russo-ukrainien le 24 février 2022**, qui a provoqué une augmentation des prix des hydrocarbures, du blé, du maïs et des engrais.

Pour limiter la tendance haussière des prix et atténuer les difficultés d'accès des ménages aux vivres, le Gouvernement de notre pays a pris des mesures portant sur la suspension depuis le 06 décembre 2021 des exportations des mil, sorgho, maïs et riz local et l'autorisation des importations commerciales de riz à taxes réduites de moitié, jusqu'à hauteur de 300.000 tonnes. De plus, l'Etat a envisagé d'importer 180.000 tonnes de riz et d'acheter 20.000 tonnes de riz locaux.

En dépit des facilités fiscales et des mesures de suspension d'exportation, les prix des denrées alimentaires ont poursuivi leur accensions atteignant des niveaux historiquement élevés et jamais égalés dans certaines zones notamment pour les céréales sèches (mil, sorgho, maïs). Les prix actuels sont nettement supérieurs à ceux de l'année dernière et aussi à la moyenne des prix des cinq dernières années pour la même période.

La baisse saisonnière des offres en cette période de soudure est observée mais plus marquée que d'habitude à cause de la baisse globale de la production de céréales et des flux du maïs de la petite saison de la Côte d'Ivoire. Ce dernier facteur est lié à la faible production de maïs de la petite saison de la Côte d'Ivoire en lien avec la cherté du prix des fertilisants, la hausse du coût du transport à la suite de la hausse du prix du pétrole et de la suspension des exportations.

² Ces sanctions portaient sur la fermeture des frontières entre le Mali et des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), aggravée par l'imposition d'un embargo économique et financier de la CEDEAO et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

Selon le bulletin FAO³ sur la situation alimentaire mondiale, les prix du riz continuent de hausser, cependant les progressions mensuelles sont moins prononcées (2,6%) surtout pour les variétés de riz les plus commercialisées, dans un contexte de disponibilités abondantes, surtout en Inde. Ainsi le Mali espère, actuellement, sur la facilitation des importations de riz pour éviter la flambée des prix des céréales sur les marchés locaux. L'environnement du marché mondial de riz est propice à assurer un approvisionnement correct des pays importateurs, même si les coûts d'approche et de logistiques ont tendance à hausser. En effet, il est estimé au plan mondial ce qui suit:

Une augmentation de la production : Selon USDA⁴, la production mondiale en 2021/22 est estimée à 512,9 millions de tonnes, soit une augmentation de 3,5 millions de tonnes par rapport à l'année dernière. Cette augmentation de la production mondiale provient essentiellement de l'Inde, dont la production 2021/22 est estimée à 129 millions de tonnes. Ce résultat de production indienne est obtenu à la suite de l'augmentation, non seulement, des superficies de 3%, soit 47 millions d'hectares, mais aussi des rendements de 1%. En plus de l'Inde, la production doit aussi augmenter en Chine à 149 millions de tonnes, au Bangladesh à 36 millions de tonnes et en Australie, en Côte d'Ivoire, en Corée du Sud, au Nigéria, au Pakistan, en Tanzanie et en Thaïlande. Par contre des baisses de production sont attendues en Argentine, au Brésil, en Birmanie, en Colombie, en Égypte, dans l'Union européenne, en Guyane, en Indonésie, en Iran, au Madagascar, au Mali, au Népal, en Russie, au Sri Lanka, aux États-Unis, en Uruguay et au Viêt Nam.

Une légère hausse des besoins de consommation : La consommation mondiale de riz et l'utilisation résiduelle en 2021/22 sont estimées à 510,6 millions de tonnes, en hausse de plus de 1 % par rapport à l'année précédente. La Chine représente l'essentiel de l'augmentation des besoins. Dans ce pays, la consommation et l'utilisation résiduelle devraient augmenter de +3 % pour atteindre 155,4 millions de tonnes. Les utilisations fourragères et industrielles représentent la majeure partie de cette augmentation chinoise. La consommation indienne et l'utilisation résiduelle devrait augmenter de plus de 2 % à 103,5 millions de tonnes, en raison d'une récolte

³ Food and agriculture organization (FAO)- L'organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation

⁴ United States Department of Agriculture (USDA) – Le département de l'agriculture des Etats Unis d'Amérique

exceptionnelle de riz et du programme gouvernemental d'assistance alimentaire dans le cadre du COVID-19, qui devrait durer jusqu'en septembre 2022.

Une légère hausse des stocks : Les stocks finaux 2021/22 devraient atteindre 190,1 millions de tonnes, soit une hausse de +1% par rapport à l'année passée. Ces augmentations de stocks finaux concernent surtout les pays suivants : (i) l'Inde, où les récoltes ont été exceptionnelles ; (ii) le Pakistan, qui a enregistré une forte augmentation de la production. Par contre les stocks finaux 2021/22 devraient baisser dans des pays suivants : (i) la Chine à la suite de la poursuite des ventes des stocks de surplus de riz détenus par l'Etat; (ii) les Etats Unis à la suite d'une baisse de production et des stocks reports 2021/22.

Un commerce mondial en augmentation : En 2022, le commerce mondial du riz devrait atteindre 52,6 millions de tonnes, en hausse de 0,8 million de tonnes de plus que l'an passé. L'Australie, la Birmanie, le Pakistan, la Thaïlande, l'Uruguay, et le Vietnam représentent la majeure partie de l'augmentation attendue des exportations mondiales de riz en 2022. Ces augmentations d'exportations sont compensées partiellement par des baisses de celles de l'Argentine, du Cambodge, de la Chine, de l'Inde et des États-Unis. Toutefois, l'Inde devrait rester le premier exportateur de riz en 2022 par une large marge, secondée par la Thaïlande.

Au Mali, la campagne agricole 2022/23 a démarré avec l'installation des cultures dans les zones agricoles du pays. La pluviométrie en fin juin 2022 a été dans l'ensemble supérieure à égale à la normale climatologique et à celui de 2021 pour la même période avec toutefois des poches de sécheresse dans le Centre et l'Est de la région de Ségou.

1.2 Fonctionnement des marchés céréaliers

Au cours des huit (8) premiers mois de cette campagne de commercialisation 2021/22, les circuits commerciaux ont connu beaucoup de dysfonctionnements dus à l'insécurité, à l'interdiction des exportations des céréales depuis le 06 décembre 2021, aux sanctions imposées par la CEDEAO et l'UEMOA et aux effets du conflit russo-ukrainien débuté le 24 février 2022 provoquant une augmentation des prix des hydrocarbures, du blé, du maïs et des engrais.

Ces événements malheureux, réduisant sensiblement la fluidité des échanges des produits agricoles entre les pays et augmentant significativement les coûts d'approche, se sont ajoutés au manque de coordination entre les Etats de notre espace sous régional dans l'adoption des mesures barrières contre la propagation du COVID-19 et leurs modalités d'application.

Les effets conjugués de toutes ces mesures ont contribué à perturber fortement les circuits commerciaux à travers le développement des échanges informels entre les pays et la recrudescence des tracasseries le long des axes routiers et dans les postes frontaliers.

Au cours d'une campagne de commercialisation, le fonctionnement normal des marchés dépend fortement de la sécurité dans le pays, la production agricole, les stocks reports et de la fluidité des échanges à travers les circuits commerciaux. Il se trouve qu'aucun de ces paramètres ne se trouve à un niveau permettant le fonctionnement normal des marchés, provoquant une augmentation des personnes exposées à l'insécurité alimentaire et une diminution saisonnière plus rapide que d'habitude de l'offre des céréales locales. Ainsi, durant cette campagne de commercialisation 2021/22, il est observé une tendance de la demande céréalière, qui continue d'augmenter par rapport à l'offre.

La demande actuelle sur les marchés est composée de :

- la demande de consommation des populations ;
- la poursuite des achats
 - des commerçants locaux et étrangers pour la reconstitution de leurs stocks commerciaux;
 - des coopératives de consommation pour assurer leurs approvisionnements en période de soudure;
 - des organisations caritatives pour venir en aide aux populations en insécurité alimentaire
- la poursuite des sorties informelles des céréales à la suite de l'interdiction des exportations et des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA dans le but de contourner les tracasseries le long des axes routiers et dans les postes frontaliers.

Les effets de l'annonce de la possible reconstitution du Stock National de Sécurité (SNS) et des achats en perspective pour les assistances alimentaires du Plan National de Réponse (PNR) 2022 ont contribué à

renforcer le déséquilibre entre la demande en augmentation et une offre en baisse.

Céréales sèches

La baisse globale des productions de céréales sèches à cause des facteurs cités plus hauts ont permis une disponibilité moyenne de céréales sur les marchés mais moins que celle d'une année normale. La baisse saisonnière observée est plus marquée que pour une année normale. Selon les estimations des acteurs des marchés, l'approvisionnement des marchés aurait baissé de 50 à 70% pour la plupart des céréales sèches par rapport à l'année passée. Beaucoup de commerçants grossistes des marchés visités déclarent connaître un rallongement du temps de collecte et de ravitaillement par rapport à la même période de l'année passée. Selon un commerçant de Sikasso, le temps, qu'il lui fallait pour avoir 100 tonnes de maïs l'année passée, ne lui sert qu'à rassembler 20 à 30 tonnes cette année.

La baisse de l'offre et le rallongement de la collecte au niveau des producteurs et de l'approvisionnement au niveau des grossistes s'explique en grande partie par la baisse de la production de céréales 2021/22 due aux aléas climatiques et aux difficultés de ravitaillement des producteurs en engrais notamment pour le maïs et le riz.

La baisse de la production a entraîné sur les marchés des niveaux de prix très élevés et jamais égalés, malgré les mesures prises en décembre 2021, concernant l'arrêt des exportations des céréales du Mali. Une situation qui a provoqué une forte diminution des objectifs d'achat et de stockage des commerçants.

Dans le but d'améliorer l'approvisionnement des marchés en céréales, le Gouvernement a initié des mesures de sécurisation des circuits commerciaux, des personnes et de leurs biens en certains endroits du pays, la poursuite de l'assistance alimentaire aux populations vulnérables à travers le pays par l'Etat, les Partenaires Techniques et Financiers et les organisations caritatives, l'adoption des mesures visant à améliorer l'offre sur les marchés du riz, qui est la principale céréale de substitution aux céréales sèches.

Riz locaux BG et Gambiaka

S'agissant des riz locaux Gambiaka et BG, leurs prix ont également haussé sur les marchés, mais pas autant

que ceux des céréales sèches. En effet, malgré la prolifération de l'insécurité dans la zone de l'Office du Niger⁵, ayant entraîné entre autres : (i) le non-respect du calendrier cultural du riz durant la campagne agricole 2021/22; (ii) les destructions des champs à maturité; (iii) les abandons des champs; (iii) les pertes en vie humaine et; (iv) les difficultés d'approvisionnement en intrants agricoles durant la contre saison 2022, la mesure gouvernementale d'autorisation d'importation de 300.000 tonnes de riz à taxes réduite de moitié a permis d'améliorer sensiblement l'offre globale de riz sur les marchés.

Les prix du riz local n'ont pas aussi augmenté que ceux des céréales sèches grâce aux mesures prises par le Gouvernement à travers la suspension depuis le 06 décembre 2021 des exportations des mil, sorgho, maïs et riz local et l'autorisation des importations commerciales de riz à taxes réduites de moitié, jusqu'à hauteur de 300.000 tonnes et l'importation de 180.000 tonnes de riz et d'achat de 20.000 tonnes de riz locaux.

L'intensification des opérations militaires dans la zone de l'Office du Niger a permis une légère amélioration de la fréquentation des marchés dans la zone.

Les produits de rente et maraichers

Les produits de rente sont principalement le niébé, l'arachide, le sésame et les produits maraichers (oignons, tomates...). La disponibilité de ces produits est moyenne à faible surtout pour le niébé qui provient en grande partie du Burkina Faso et du Seno Bankass (Région de Mopti) pour les marchés de San, Koutiala et Bamako. La baisse de la disponibilité du niébé serait liée, non seulement, à la faiblesse de sa production dans les grandes zones de production du Burkina Faso (Région du Nord et du Centre-Nord) à cause de l'insécurité, mais aussi, à la mauvaise pluviométrie de cette année au Mali. La disponibilité de l'arachide et du sésame est demeuré quasi similaire à celle de l'année passée et à la moyenne quinquennale.

Tubercules

Une disponibilité moyenne de la pomme de terre a été constatée sur les marchés notamment celui de Sikasso mais en baisse par rapport à celle de l'année passée à la même période. Cette baisse serait comprise entre 50% à 60% selon les acteurs et imputable à une baisse de la disponibilité en eau au niveau des points d'eau,

⁵ La zone de l'Office du Niger est la principale zone de production rizicole et maraichère du pays.

et à une augmentation des prix des engrais. La fermeture des frontières dues au COVID-19 et aux sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA et les retards constatés dans l'arrivée des semences ont impacté négativement sur la production de la pomme de terre.

Les produits halieutiques

La disponibilité du poisson est moyenne dans l'ensemble. L'offre de poisson est en dessous de son niveau de l'année dernière à cause de la faiblesse de la crue sur les cours d'eau, qui a réduit la reproduction des espèces aquacoles et aussi aux perturbations sécuritaires dans le delta intérieur du Niger qui est la plus grande zone de production de poisson. Le marché de Mopti constitue le principal centre de regroupement de poisson venu du nord et des principales zones de production de la région. Les poissons sont disponibles en frais, séché et fumé. En plus de la production nationale en provenance principalement du delta intérieur du fleuve Niger et des différents barrages (Selingué, Manantali, Markala), il faut ajouter les importations de poissons de mer du Sénégal, de la Mauritanie, de la Côte d'Ivoire et même de la Chine. De plus en plus, les produits de la pisciculture sont présents sur les marchés et améliorent des offres notamment au niveau des centres urbains.

Les produits du bétail et de la viande

Les marchés à bétail fonctionnent normalement dans l'ensemble excepté dans les zones d'insécurité du centre et du nord et aussi dans le nord des régions de Ségou et de Koulikoro où l'insécurité réduit les fréquentations desdits marchés et affecte négativement leur dynamisme. La baisse saisonnière des offres de bétail notamment pour les bovins sur les marchés est observée à cause de la remontée des troupeaux transhumants. Quant aux petits ruminants, l'offre est en hausse à cause des demandes de la Tabaski et aussi pour les besoins d'approvisionnement des ménages en cette période de soudure. Les effectifs présentés sont en baisse par rapport à l'année dernière à la même période et aussi aux difficultés d'exportation vers les pays voisins à la suite de la fermeture des frontières du Mali avec les pays de la CEDEAO.

Sur les marchés frontaliers avec la Mauritanie (Nara et Nioro), avec le Sénégal (Kayes, Nioro, Sandaré Diboli) et avec la Côte d'Ivoire (Sikasso et

Kolondiéba), les flux de bétail connaissent de grandes perturbations liées aux conséquences des sanctions de fermeture des frontières et qui limite significativement les sorties vers le Sénégal et la Côte d'Ivoire principales destinations du bétail malien. Le transport sur pied est de plus en plus privilégié pour contourner les sanctions.

La levée récente des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA⁶ permettra une reprise salutaire des flux pour les commerçants de bétail.

Les prix du bétail sont en hausse dans l'ensemble grâce à l'embonpoint satisfaisant des animaux. Les prix sont en hausse par rapport à ceux de l'année dernière à cause surtout de l'insécurité qui limite les offres sur les principaux marchés et aussi au prix de l'aliment bétail qui est passé du simple au double et qui renchérit les coûts d'entretien des animaux notamment ceux d'embouche. Le prix de l'aliment de bétail est passé de 9.125 F CFA en mai 2021 à 16.125 F CFA à Nioro du Sahel, de 7.500 F CFA à 12.500 F CFA à Bamako Médine et de 9.500 F CFA en mai 2021 à 11.000 F CFA en mai 2022 à Sikasso Centre pour le sac de 50 Kg. Les animaux sont exportés principalement vers le Burkina Faso, la Côte d'Ivoire, le Sénégal, le Niger, le Nigeria.

1.3 - Situation alimentaire et les mesures d'atténuation

La situation alimentaire a été difficile dans notre pays durant les huit premiers mois de cette campagne de commercialisation 2021/22.

L'épuisement précoce des stocks liée à la baisse des productions de céréales et les prix des céréales nettement supérieurs à la moyenne des cinq dernières années ont réduit l'accès des ménages aux vivres notamment les plus pauvres. En effet, les séquelles de la pandémie du Covid-19 et l'exacerbation des impacts négatifs des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA par la crise Russo/ukrainienne sur les activités économiques ont réduit les opportunités de revenus pour les ménages pauvres particulièrement dans les centres urbains. Dans les zones d'insécurité du Centre et du Nord du pays et aussi dans le Nord des régions de Ségou et de Koulikoro, les perturbations socio-économiques liées à l'insécurité persistante continuent de dégrader les moyens d'existence des ménages dans ces zones en plus des

⁶ Le dimanche 03 juillet 2022, les sanctions de la CEDEAO et l'UEMOA ont été levées.

déplacements de population estimée en fin mai 2022 à 377.519 personnes principalement dans les régions de Mopti (45,9%). Selon l'analyse du Cadre Harmonisé de Novembre 2021, le nombre de personne en besoin est de 1.841.067 personnes soit 9% de la population du pays.

Dans le souci d'atténuer les difficultés alimentaires des populations en insécurité alimentaire dans le pays, l'Etat et ses partenaires (Partenaires Techniques et Financiers, le Système des Nations Unies et les ONG) ont procédé à des assistances alimentaires sous forme de distributions de vivres et ou de cash transfert depuis le début du mois de janvier 2022. Le PNR 2022 élaboré par le CSA prévoit :

- l'achat de 99.000 tonnes dont 64.000 tonnes destinées aux distributions alimentaires gratuites à 1.841.067 personnes vulnérables et 35.000 tonnes pour la remise à niveau du stock national de sécurité ;
- l'achat de 52.315,2 tonnes de mil, sorgho et maïs par le CSA pour 1.841.067 personnes vulnérables (Cadre Harmonisé de novembre 2021). Il y a un gap de 30.313,20 tonnes ;
- 11.648,8 tonnes par ARC pour 350.950 personnes vulnérables ;
- 1 milliard 255 millions de transferts monétaires par ARC, qui sera réparti entre les populations ciblées pour le renforcement de leurs moyens d'existence et de leur résilience. Le renforcement des moyens d'existence se traduit du côté gouvernemental par la distribution/subvention d'aliments bétails, volailles et de poissons et le transfert monétaire. Les prévisions 2022 seront financées par ARC (African Risk Catastrophe) et sont les suivantes :
 - Aliment bétail pour 3.448 tonnes
 - Aliment volaille pour 641 tonnes
 - Aliment poisson pour 349 tonnes.

1.4 –Echanges avec les autres pays

Les échanges commerciaux de produits agricoles et d'autres denrées alimentaires entre le Mali et les autres pays se sont poursuivis normalement durant le mois de novembre 2021, premier mois de la campagne de commercialisation 2021/22. Les produits importés au Mali, réexportés et/ou transitant

par les pays de la sous-région, ont porté entre autres sur les tubercules, les fruits, l'huile de palme à partir de la Côte d'Ivoire, le poisson de mer et le riz du Sénégal et le niébé du Burkina Faso, le fonio et l'huile de palme à partir de la Guinée. Les importations de la Mauritanie portent surtout sur les confiseries, les pâtes alimentaires, les dattes, le sucre, la farine de blé, etc.

S'agissant des exportations du Mali, elles concernent, sans être exhaustif, les produits locaux suivants : le maïs, le mil, le riz local, le sorgho, les légumineuses (arachide, niébé, sésame), l'échalote, la noix de cajou, l'aliment bétail et le bétail. Ces exportations ont, entre autres, pour destination le Sénégal, la Côte d'Ivoire, la Guinée, la Mauritanie et le Burkina Faso.

Les quantités totales de céréales exportées (mil, sorgho, maïs, riz local) sur les marchés suivis par l'Observatoire du Marché Agricole entre novembre 2021 et mai 2022 se chiffrent à 5.166 tonnes, soit une moyenne de 738 tonnes par mois contre 1.677 tonnes à la même période de l'année dernière, soit une baisse de -56%.

A partir du 06 décembre 2021, date de l'interdiction des exportations décidées par le Gouvernement de transition, les échanges ont commencé à diminuer entre le Mali et ses voisins. Cette baisse des exportations s'est attisée successivement après l'adoption des sanctions de fermeture des frontières terrestres et aériennes et de l'embargo économique et financier sur le Mali depuis le 09 janvier 2022 et après le déclenchement de la guerre russo-ukrainienne le 24 février 2022, entraînant l'augmentation du prix des hydrocarbures, des engrais, du blé et du maïs.

Toutefois depuis la levée des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA le 03 juillet 2022, un regain de dynamisme mais moins qu'en année normale sera observé dans les échanges avec nos voisins.

II - Evolutions des prix sur les marchés des produits agricoles en mi- campagne de commercialisation 2021/22

La conjonction de plusieurs facteurs, qui sont entre autres : (i) la persistance de l'insécurité et son extension à travers le pays ; (ii) les effets néfastes de la pandémie du COVID-19 ; (iii) la baisse de la production agricole 2021/22 ; (iv) la faiblesse des stocks reports 2021/22, (v) la volonté des producteurs de maintenir leur pouvoir d'achat dans ce climat de conjoncture économique difficile marquée par une inflation généralisée des prix, a eu un impact négatif sur la campagne de commercialisation 2021/22. La

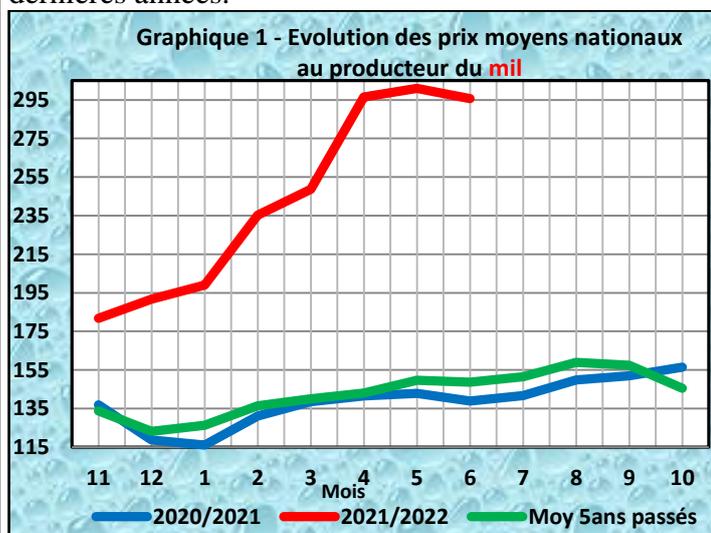
baisse des offres par rapport à une demande croissante a engendré une hausse précoce des prix depuis les récoltes et qui s'est poursuivie jusqu'en juin 2022 même si une certaine stabilité est observée actuellement sur les principaux marchés de consommation. Le prix des céréales, notamment des céréales sèches, se trouvent à des niveaux jamais atteints sur la plupart des marchés.

Les mesures d'interdiction des exportations, adoptées par les différents Gouvernements de la sous-région dont le nôtre, ont perturbé les flux commerciaux entre les pays et contribué à renforcer les tracasseries le long des axes routiers et dans les postes frontaliers. Tous ces aspects ci-dessus évoqués ont apporté leur part dans la hausse des prix observée durant les neuf premiers mois de cette campagne de commercialisation 2021/2022.

2.1- Evolution des prix des céréales

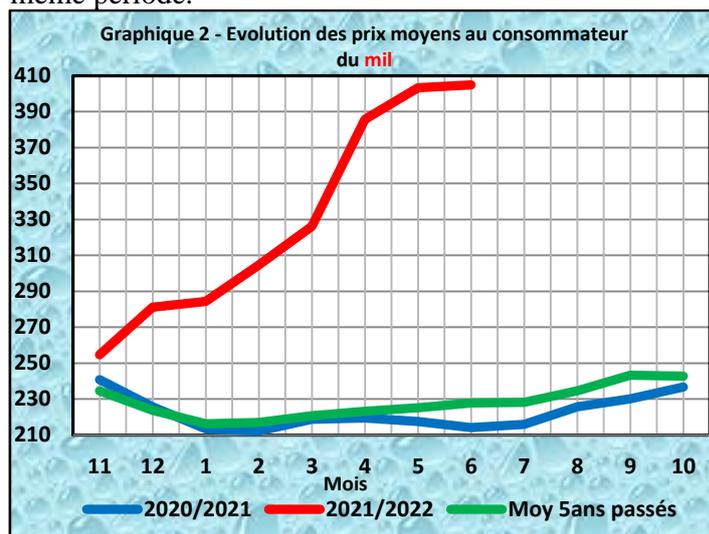
2.1.1 Prix du Mil

Prix moyens nationaux pondérés au producteur du Mil : De novembre 2021 à mai 2022, les prix moyens nationaux pondérés au producteur du mil ont globalement évolué à la hausse, en passant de 182 F CFA le kilo en novembre 2021 à 296 F CFA le kilo en juin 2022, soit +63% de hausse pour la période (Cf. graphique 1). Durant cette campagne de commercialisation 2021/22, les prix au producteur du mil sont très élevés et dépassent largement ceux de l'année dernière et les prix moyens des cinq(5) dernières années.



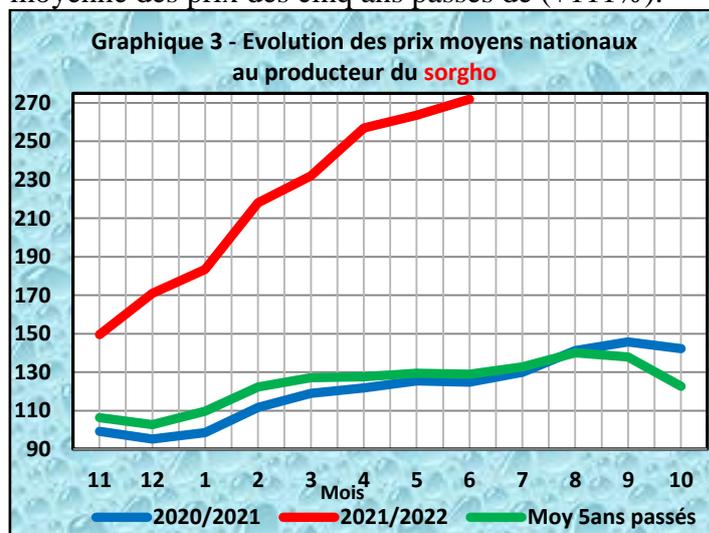
Prix moyens nationaux au consommateur du Mil : Les prix moyens nationaux au consommateur du mil ont connu la même tendance que celle des prix au producteur. Ils n'ont connu que des mouvements de hausse de novembre 2021 à juin 2022. Durant cette

période, ils sont passés de 255 à 405 F CFA le kilo, soit +59% de hausse (Cf. graphique 2). Ils sont supérieurs de +77% par rapport à la moyenne des cinq dernières années et de +89% par rapport à l'année dernière à la même période.



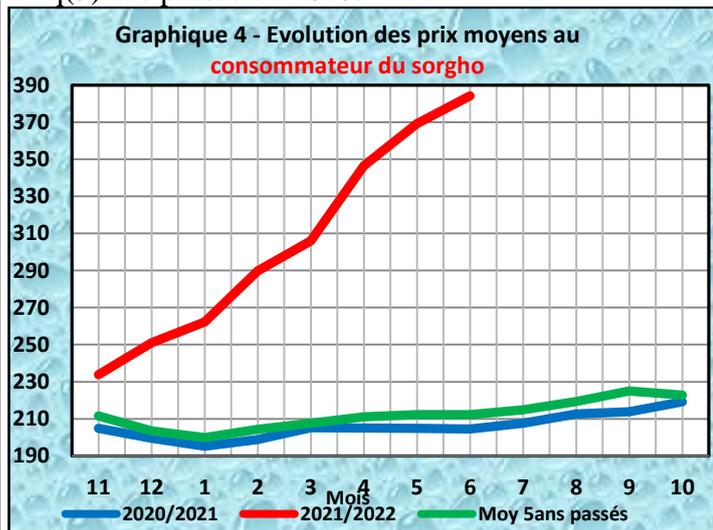
2.1.2 Prix du sorgho

Prix moyens nationaux pondérés au producteur du sorgho : De novembre 2021 à juin 2022, les prix moyens nationaux pondérés au producteur ont augmenté en passant de 150 à 272 F CFA le kilo, soit +82% de hausse (Cf. graphique 3). Le niveau du prix moyen national pondéré au producteur du sorgho a été supérieur à celui de l'année dernière et la moyenne des prix des cinq ans passés depuis le début des récoltes. Ainsi, en juin 2022, ils ont largement dépassé les prix moyens nationaux pondérés au producteur de l'année dernière de (+118%) et la moyenne des prix des cinq ans passés de (+111%).



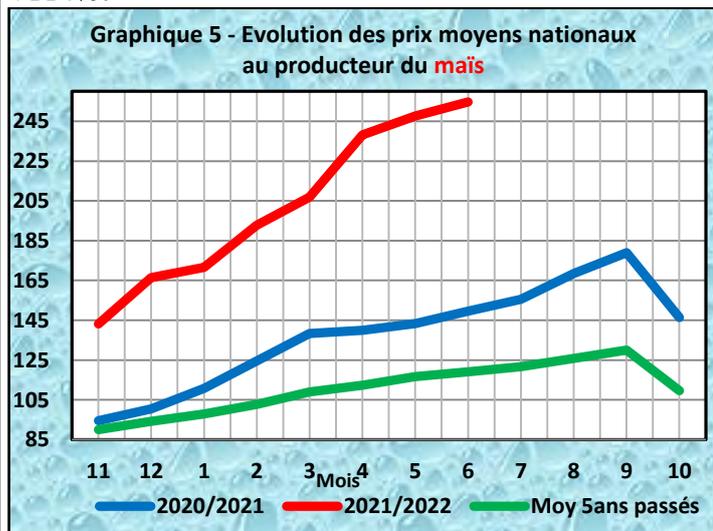
Prix moyens nationaux au consommateur du sorgho : A l'instar des prix au producteur, les prix moyens nationaux au consommateur ont augmenté en passant de 234 F CFA le kilo en novembre 2021 à 384 F CFA le kilo en juin 2022, soit +64% de hausse. Ils sont supérieurs à ceux de l'année dernière et aux prix

moyens des cinq(5) ans passés. Le prix actuel du sorgho est supérieur à celui de la même période de l'année passée de +88% et à la moyenne des prix des cinq(5) ans passés de +81%.



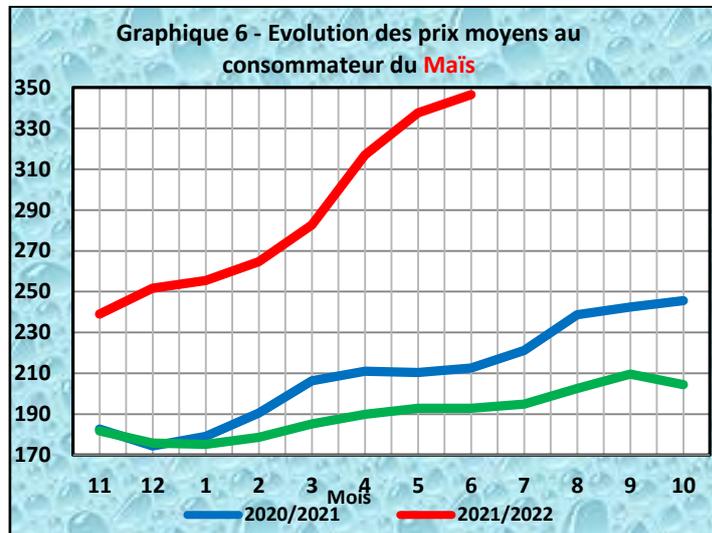
2.1.3 Prix du maïs

Prix moyens nationaux pondérés au producteur du maïs : Les prix moyens nationaux pondérés au producteur du maïs ont amorcé la campagne de commercialisation avec des niveaux de prix élevés et ont poursuivi leur hausse jusqu'en juin 2022. Ainsi de novembre 2021 à Juin 2022, les prix moyens nationaux pondérés au producteur du maïs ont augmenté en passant de 143 à 255 F CFA le kilo, soit +78% de hausse (Cf. graphique 5). Le prix actuel du maïs est supérieur à celui de l'année passée de +70% et à la moyenne des prix des cinq (5) ans passés de +114%.



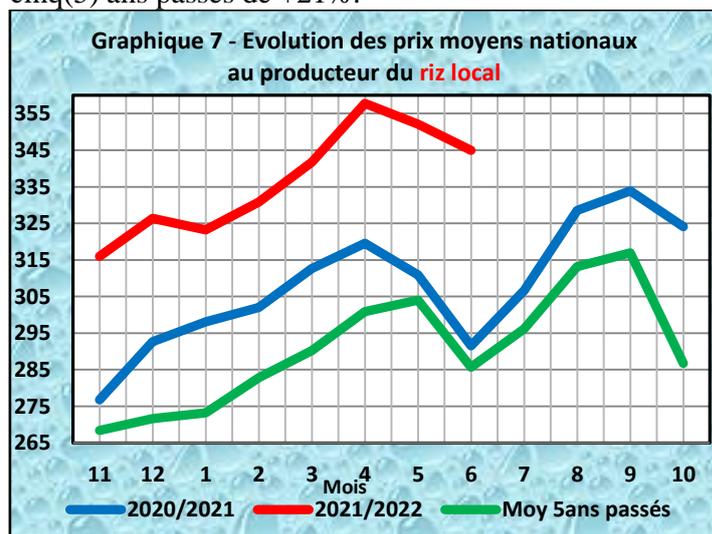
Prix moyens nationaux au consommateur du maïs :

Les prix du maïs sont passés de 239 F CFA le kilo en novembre 2021 à 347 F CFA le kilo en juin 2022, soit +45% de hausse. Le prix actuel du maïs est supérieur à celui de l'année dernière de +63% et à la moyenne des prix des cinq(5) ans passés de +80%.



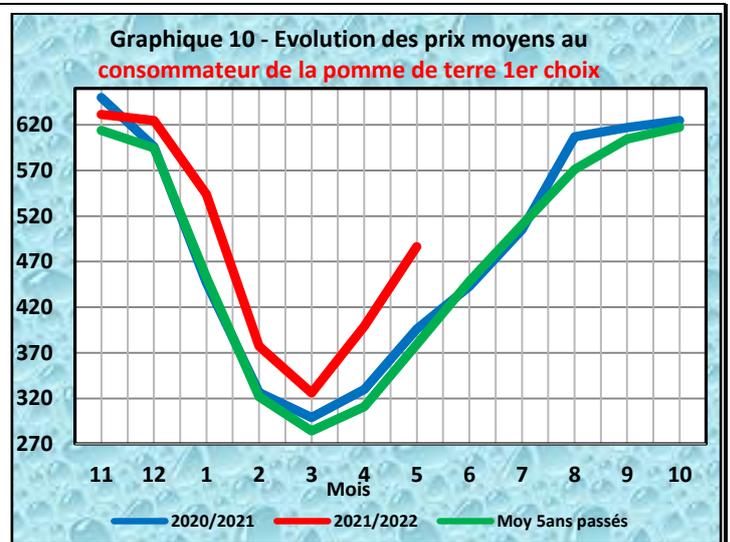
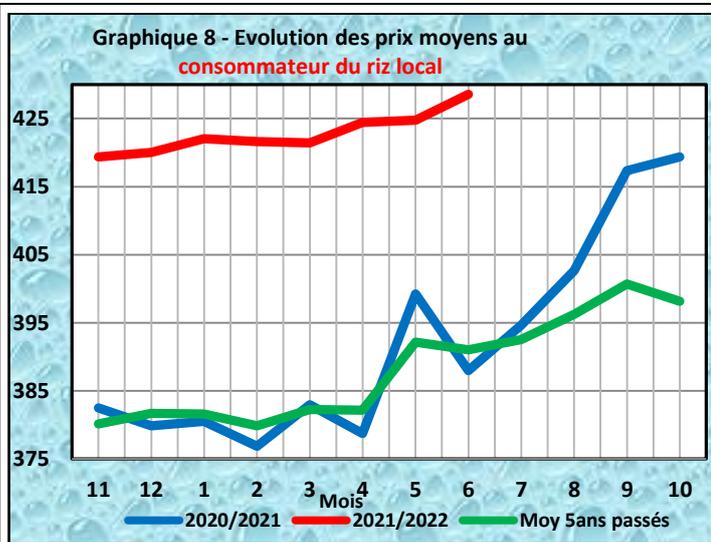
2.1.4 Prix du riz local

Prix moyens nationaux pondérés au producteur du riz local : Les prix moyens nationaux pondérés au producteur du riz local ont haussé de +13% entre novembre 2021 et avril 2022 en passant de 316 à 358 F CFA le kilo. A partir d'avril 2022 jusqu'en juin 2022, ils ont légèrement baissé de -4% grâce aux récoltes de contre saison du riz (Cf. graphique 7). Au cours de cette période, les prix moyens nationaux pondérés au producteur sont passés en moyenne de 358 à 345 F CFA le kilo. Le prix actuel du riz local dépasse celui de l'année dernière de +18 et la moyenne des prix des cinq(5) ans passés de +21%.



Prix moyens nationaux au consommateur du riz local :

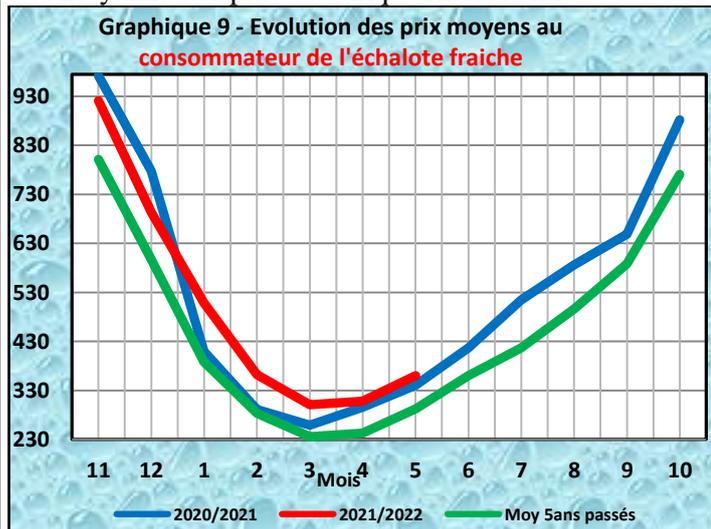
Les prix moyens nationaux au consommateur du riz local ont subi des hausses de novembre 2021 à juin 2022. Au cours de cette période, ils sont passés de 419 à 429 F CFA le kilo, soit +2% de hausse (Cf. graphique 8). Le prix actuel du riz local est, non seulement, supérieur à celui de la même période de l'année dernière (+10%), mais aussi, à la moyenne des prix de la même période des cinq(5) ans passés (+10%).



2.2- Evolution des prix des produits maraichers

2.2.1 Prix moyens nationaux au consommateur de l'échalote fraîche

Les prix moyens nationaux au consommateur ont subi des baisses un mois sur l'autre de novembre 2021 à mars 2022. Durant cette période, ils ont diminué de -67%, en passant de 921 à 301 F CFA le kilo (Cf. graphique 9). A partir de mars 2022, les prix au consommateur de l'échalote fraîche ont haussé jusqu'en mai 2022 de +20%, en passant 301 à 360 F CFA le kilo. Le prix actuel de l'échalote fraîche est supérieur de +6% à celui du même mois de l'année passée et de +23% par rapport à la moyenne des prix des cinq dernières années.

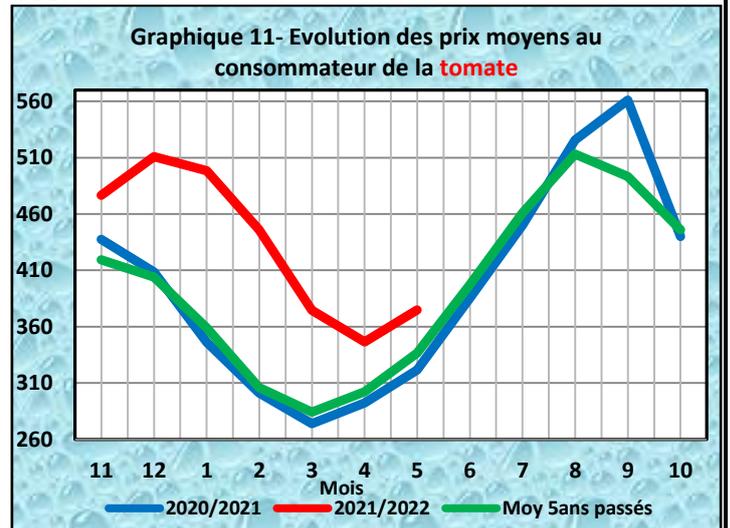


2.2.2 Prix moyens nationaux au consommateur de la pomme de terre premier choix

Les prix moyens nationaux au consommateur de la pomme de terre 1^{er} choix ont sensiblement baissé de novembre 2021 à mars 2022 de -48%, en passant de 632 à 326 F CFA le kilo. A partir de mars 2022, la hausse saisonnière des prix a été observée et il a atteint 486 F CFA le kilo en mai 2022. Le prix actuel de la pomme de terre premier choix est supérieur à celui de l'année dernière de +23% et à la moyenne des prix des cinq(5) dernières années de +28%.

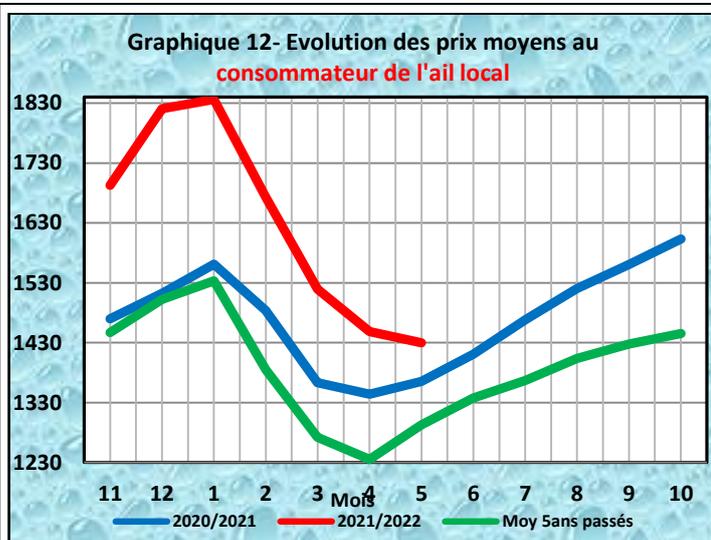
2.2.3 Prix moyens nationaux au consommateur de la tomate

Les prix moyens nationaux au consommateur de la tomate ont fluctué à la hausse de 477 F CFA le kilo en novembre 2021 à 511 F CFA le kilo en décembre 2021. Ils ont ensuite subi des baisses un mois sur l'autre jusqu'en avril 2022. Durant cette période, ils ont chuté de 511 F CFA le kilo à 346 F CFA le kilo. En mai 2022, le prix de la tomate a légèrement haussé de +8% pour atteindre 375 F CFA le kilo (Cf. graphique 11). Le prix actuel de la tomate dépasse celui de l'année dernière de +17% et la moyenne des prix des cinq(5) ans passés de +11%.



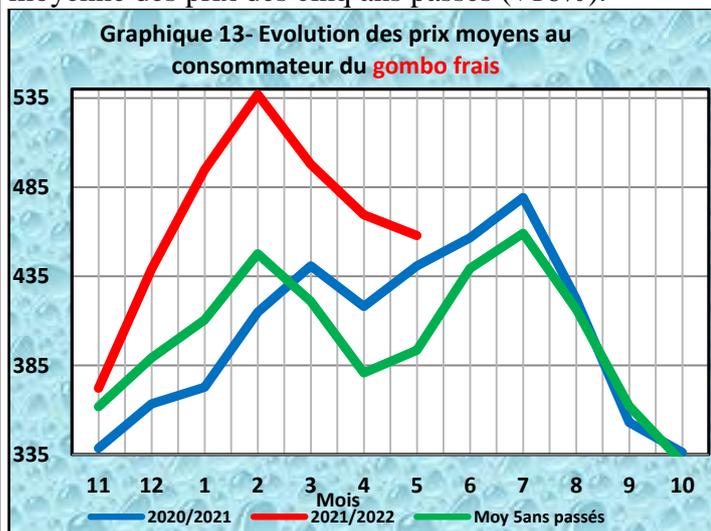
2.2.4 Prix moyens nationaux au consommateur de l'ail local

Les prix moyens nationaux au consommateur du l'ail local a haussé de 1.693 F CFA le kilo en novembre 2021 à 1.836 F CFA le kilo en janvier 2022. Il a ensuite connu la baisse saisonnière un mois sur l'autre pour se retrouver à 1.430 F CFA le kilo en mai 2022. Le prix actuel de l'ail local dépasse celui de l'année dernière de +5% et la moyenne des prix des cinq(5) ans passés de +11%.



2.2.5 Prix moyens nationaux au consommateur du gombo frais

Les prix moyens nationaux au consommateur du gombo frais ont augmenté de +44% entre novembre 2021 et février 2022. Durant cette période, il est passé de 372 F CFA le kilo à 537 F CFA. A partir de février 2022, il a baissé de -15% pour se retrouver à 358 F CFA le kilo. Cette baisse de prix est liée à la rentrée des nouvelles récoltes du gombo de la période du maraîchage. Ce niveau de prix est resté toujours supérieur à celui de l'année dernière (+4%) et la moyenne des prix des cinq ans passés (+16%).



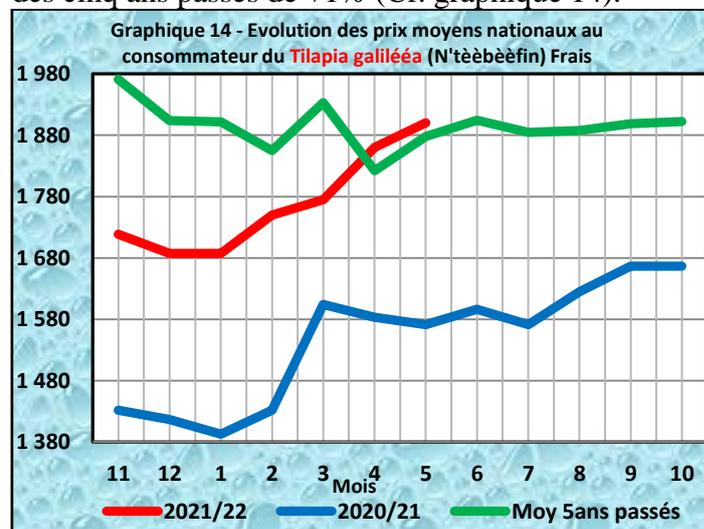
2.3- Evolution des prix des produits halieutiques

Malgré la faiblesse de l'offre interne par rapport à la demande, les prix des produits halieutiques ont connu de légères fluctuations, majoritairement à la baisse au de novembre 2021 à janvier 2022. Le poisson étant un produit fortement importé dans le pays, cette tendance a brusquement évolué à la hausse à partir du mois de février 2022 suite aux sanctions prises contre notre pays par la CEDEAO et de l'UEMOA et le déclenchement du conflit russo-ukrainien dont les conséquences ont affecté presque instantanément le prix des hydrocarbures dans notre pays.

La disponibilité du poisson de la pisciculture et importé est moyenne dans l'ensemble. S'agissant des poissons d'eau douce, le marché de Mopti constitue le principal centre de regroupement de poisson venu du nord et des principales zones de production de la région. A travers le pays, les poissons sont disponibles sous les formes fraîches et transformées (poissons séchés, fumés et brûlés). En plus de la production nationale en provenance principalement du delta du Niger et des différents barrages (Selingué, Manantali, Markala, etc...), Il faut noter des importations de poissons de mer du Sénégal, de la Côte d'ivoire, de la Mauritanie et de la Chine, qui contribuent beaucoup dans l'amélioration des offres notamment au niveau des centres urbains. L'offre de poisson frais est moyenne dans l'ensemble mais en baisse à Mopti à cause de l'existence d'une insécurité chronique à l'intérieur et en aval du delta intérieur du Niger qui limite cette activité. Les perspectives de productions halieutiques et aquacoles sont moyennes à bonnes dans l'ensemble grâce à la poursuite des investissements dans les étangs piscicoles et au niveau moyen de la crue observée sur les cours d'eau. Cependant, il faut rappeler que la production halieutique dans les cours d'eau souffre de l'impact négatif de l'insécurité dans le delta du Niger.

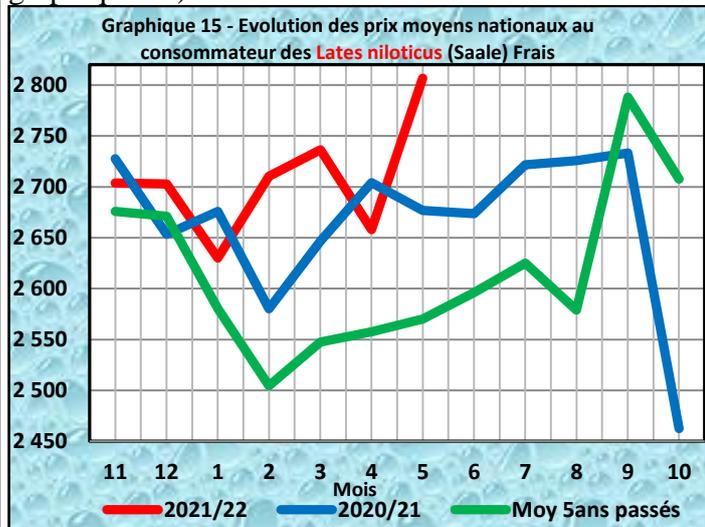
2.3.1 Prix au consommateur du Tilapia galiléa (N'tèbèèfin) frais

Les prix moyens nationaux au consommateur du Tilapia galiléa (N'tèbèèfin) frais ont baissé de novembre 2021 à janvier 2022 pour ensuite évoluer d'un mois à l'autre jusqu'en mai 2022. D'avril à mai 2022, son prix a dépassé largement celui de l'année dernière de +21% et légèrement la moyenne des prix des cinq ans passés de +1% (Cf. graphique 14).



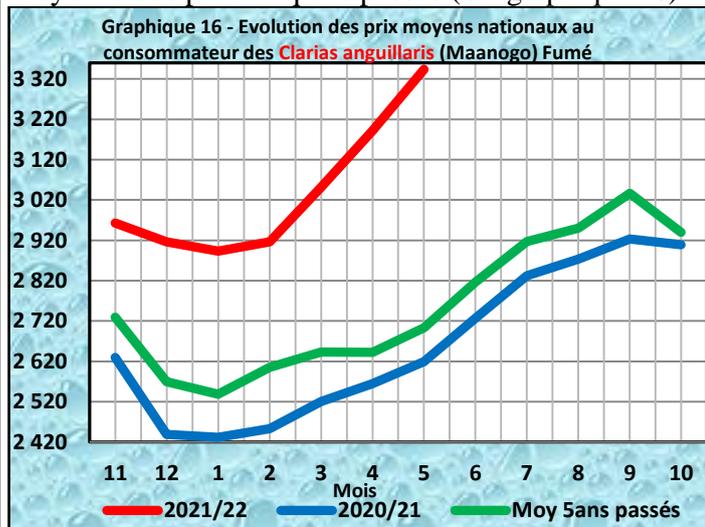
2.3.2 Prix au consommateur du *Lates niloticus* (saale) frais

Après une relative stabilité de novembre à décembre 2021, le prix moyen national au consommateur du *Lates niloticus* (Saale frais) a évolué en dents de scie de janvier à mai 2022. En mai 2022, le niveau de son prix a largement dépassé celui de l'année dernière et la moyenne des prix des cinq ans passés (Cf. graphique 15).



2.3.2 Prix au consommateur du *Clarias anguillaris* (Maanogo) Fumé

Après une légère baisse de novembre 2021 à janvier 2022, les prix moyens nationaux au consommateur du *Clarias anguillaris* (Maanogo) fumé ont haussé un mois à l'autre de février à mai 2022. Ses prix ont évolué au-dessus de ceux de l'année dernière et la moyenne des prix cinq ans passés (Cf. graphique 16).



2.4- Evolution des prix du bétail

L'arrêt précoce des pluies, qui a entraîné le déficit pluviométrique de l'hivernage 2021, a eu un impact négatif sur la production de la biomasse et engendré un important déficit fourrager en plusieurs endroits du pays, parmi lesquels on peut citer entre autres le Sahel occidental et certaines zones pastorales des régions de Mopti, Ségou, Tombouctou, Kidal, Taoudéni, Ménaka

et de Gao. Cette situation a provoqué une soudure pastorale précoce pour les animaux. L'offre de bétail sur les marchés est moyenne dans le sud du pays, supérieure à la moyenne dans le sahel occidental à cause de l'insécurité et des mauvaises conditions d'élevage dans ces zones, poussant ainsi les éleveurs à un déstockage massif et inférieure dans les régions du Nord et du Centre à cause de l'insécurité qui perturbe l'accès aux différents marchés ; ce qui amène les éleveurs à aller vers d'autres marchés plus sécurisés en dehors de la zone.

Les demandes, aussi bien internes qu'externes, sont en hausse sur les principaux marchés du pays à cause de la célébration de la fête de Tabaski, qui a eu lieu le samedi 09 juillet 2022. La levée des sanctions économiques et financières imposées à notre pays par la CEDEAO et l'UEMOA contribuera à augmenter les exportations vers les pays voisins notamment le Sénégal, la Côte d'Ivoire etc...

Les prix du bétail de cette campagne 2021/22 sont, non seulement, supérieurs à ceux de l'année dernière, mais aussi, aux prix moyens des cinq (5) ans passés.

2.5 - Conclusion sur les marchés agricoles

La campagne de commercialisation 2021/22 a bénéficié, non seulement, d'une production agricole, ayant souffert de l'insécurité et des perturbations climatiques, mais aussi, de stocks reports quasiment inexistantes. Les échanges avec nos voisins, qui devraient contribuer à améliorer les disponibilités des produits agricoles sur nos marchés ont connu des entraves. Dans un tel contexte, il fallait donc s'attendre durant cette campagne de commercialisation 2021/22 à une baisse de l'offre par rapport à la demande et à une hausse sensible de prix sur les marchés.

En fait, cette campagne de commercialisation 2021/22 en cours s'est jusque-là distinguée dans notre pays par un environnement du commerce des produits agricoles, qui n'est pas favorable à un fonctionnement normal des circuits commerciaux. Ainsi, les facteurs qui ont contribué à la création de cet environnement sont entre autres :

1. l'insécurité chronique à travers le pays;
2. les conflits inter et intra-communautaires;
3. la répartition inégale de la production à travers le pays;

4. la suspension des exportations décidée par le Gouvernement depuis le 06 décembre 2021;
5. la fermeture des frontières du pays avec celles des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest depuis le 09 janvier 2022;
6. la fermeture, dans le cadre de la réciprocité, des frontières du pays avec celles des pays membres de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) depuis le même 09 janvier 2022.
7. le placement du pays sous embargo économique et financier par la CEDEAO et l'UEMOA depuis le 09 janvier 2022;
8. les effets du ralentissement de l'économie mondiale, causé par le COVID-19, qui continue de (i) contaminer toujours dans tous les pays aussi bien exportateurs qu'importateurs ; (ii) rallonger le temps de traitement du fret dans les principaux ports d'exportation; (iii) faire grimper le coût du fret maritime ;
9. les effets du conflit russo-ukrainien débuté le 24 février 2022 devront faire augmenter le prix des hydrocarbures, des engrais et de certains produits alimentaires dont le blé et le maïs.

La conjonction de tous ces facteurs a fortement impacté sur l'augmentation des coûts de commercialisation et partant sur la hausse des prix durant les huit (8) premiers mois de cette campagne de commercialisation. Les niveaux de prix des céréales locales enregistrés sont inédits, amenant le gouvernement de transition a adopté des mesures pour améliorer l'offre sur les marchés. Ces mesures prises par le Gouvernement pour améliorer la disponibilité céréalière sur les marchés restent toujours la suspension depuis le 06 décembre 2021 des exportations des mil, sorgho, maïs et riz local et l'autorisation des importations commerciales de riz à taxes réduites de moitié, jusqu'à hauteur de 300.000 tonnes. De plus, l'Etat se trouve dans une posture d'importer 180.000 tonnes de riz et d'acheter 20.000 tonnes de riz locaux.

Ces mesures dans son volet importation a permis de maintenir les prix des riz importés à leur valeur la plus fréquence au cours des cinq(5) dernières années. Ce qui a offert aux consommateurs la possibilité de substitution avec les céréales locales.

La levée des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA intervenue le 03 juillet 2022 devra améliorer les flux des produits agricoles avec nos voisins. Ainsi, il est attendu que durant la période de soudure les prix poursuivront leur hausse avec

certainement moins d'acuité provoquée par la levée des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA et par la poursuite des mesures d'importations exonérées de riz.

III – Les conditions de démarrage de la nouvelle campagne agricole et les perspectives de production agricole 2022/23

Selon le document élaboré en mars 2022 par le Ministère du Développement Rural et le Commissariat à la Sécurité Alimentaire, présenté à la 12^{ème} session du Conseil Supérieur de l'Agriculture (CSA) et intitulé « PLAN TRIENNAL DE CAMPAGNE AGRICOLE CONSOLIDE ET HARMONISE : Bilan 2021, Programmation 2022 et Projections 2023 et 2024 », les objectifs de production de céréales pour la campagne agricole 2022/23, sont estimées à **10.500.526** tonnes, soit une hausse de **+13,32%** par rapport à la moyenne des cinq dernières années et d'environ +1% par rapport aux résultats définitifs de production de la campagne 2021/22 (Cf. tableau ci-dessous).

Produits	Objectifs de production 2022/23			Part (%)
	Superficies (ha)	Rendement (Kg/ha)	Production (tonne)	
Riz	970 360	3 100	3 008 090	29%
Maïs	1 554 647	2 782	4 324 476	41%
Blé/Orge	7 282	3 039	22 153	0%
Sorgho	1 582 260	950	1 503 147	14%
Mil	1 869 898	850	1 589 413	15%
Fonio	77 272	689	53 247	1%
Total	6 061 726	-	10 500 526	100,00%
Résultats définitifs EAC 2021/2022		-	10 351 895	-

Lors de sa session de 2022 tenue le 12 avril 2022, le Conseil Supérieur de l'Agriculture a décidé d'apporter un appui aux producteurs en subventionnant les intrants. Ainsi, il a été décidé ce qui suit « la quote part du producteur dans le prix du sac de 50 kg de l'engrais minéral est fixée à 12.500 F CFA et pour l'engrais organique, la quote part est fixée à 2.500 FCFA le sac de 50 kg ». A titre de comparaison, le prix de l'urée en granulé est de l'ordre de 35.000 F CFA le sac. Reste toutefois entière la question de la disponibilité des engrais.

L'espoir suscité par les prévisions de pluies favorables pour la campagne agricole en cours selon l'Agence Mali Météo et la poursuite de la subvention du prix des engrais contrastent avec la faible disponibilité et les prix élevés de plus de 70% des engrais, limitant leur utilisation par les paysans. Ces difficultés d'accès aux intrants impacteront plus sur les cultures de coton, de maïs et de riz. Il faut ajouter à ces contraintes, l'exacerbation des tensions sécuritaires dans les zones du nord, du centre et dans certaines parties du sud. Les déplacements de population, qui en résultent, contribueront à réduire les superficies cultivées et par conséquent une baisse de production dans ces zones.

IV - Perspectives de l'évolution des prix et des quantités sur les marchés

La relance des échanges avec les pays voisins augure de bonnes perspectives à la suite de la levée le Dimanche 03 juillet 2022 des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA imposées à notre pays. Si on s'attend à une amélioration des flux commerciaux, l'impact sur les prix sera moindre au regard de la conjoncture mondiale marquée par la hausse du prix des hydrocarbures, partant celui du fret et des logistiques.

La campagne de commercialisation 2021/22 en cours se poursuit dans un contexte de forte insécurité, de faiblesse de l'offre par rapport à la demande, d'entraves aux échanges et de la transmission des augmentations des prix des hydrocarbures, du blé et du maïs à partir du marché international. La conjonction de tous ces facteurs a provoqué la baisse, jugée déjà relativement forte, de l'offre des céréales locales (mil, sorgho, maïs et riz local). Cependant l'offre de riz importés arrive tant bien que mal à faire face à la demande. Avant les prochaines récoltes, l'évolution des prix des céréales sera marquée par des fluctuations surtout ascendantes, qui seraient, comparativement à celles des riz importés, plus fortes pour les céréales locales.

Durant cette campagne agricole 2022/23, qui commence, la vitesse d'ascendance des prix dépendra de la situation sécuritaire à travers le pays, du déroulement de la pluviométrie, de l'évolution de la situation phytosanitaire et des coûts des hydrocarbures.

4. 1 - Les céréales

La campagne de commercialisation 2021/22 en cours se poursuit dans un contexte de forte insécurité, de faiblesse de l'offre par rapport à la demande,

d'entraves aux échanges, de la transmission des augmentations des prix des hydrocarbures, du blé et du maïs à partir du marché international et de la baisse plus marquée que d'habitude de l'offre des céréales locales (mil, sorgho, maïs et riz local). Ces facteurs cités plus haut militent pour le maintien des prix à des niveaux nettement supérieurs à ceux de la moyenne quinquennale et aux prix de 2021 à la même période.

Malgré le niveau élevé des prix, la stabilité reste présentement leur posture dominante sur les marchés. Cette situation serait liée au déstockage habituel des paysans pour les besoins financiers de la nouvelle campagne agricole. Il en est de même pour les producteurs de la zone cotonnière, qui ont beaucoup souffert des sanctions de la CEDEAO et de l'UEMOA.

Si la campagne agricole 2022/23 en cours se déroulait sans perturbations majeures et avec une disponibilité moyenne des riz importés sur les marchés et un taux de réalisation acceptable du Plan National de Réponse 2022 avec la prise en compte du COVID-19, le niveau actuel des prix ne devrait pas connaître une grande variation jusqu'en septembre 2022. A partir de ce même mois de septembre 2022, les perspectives de production pour la nouvelle campagne agricole influenceront le niveau des offres sur les marchés avec les premières récoltes de maïs et de riz locaux. A partir d'octobre 2022 grâce à la poursuite des récoltes, la baisse saisonnière sera moins marquée que les mois précédents. Cependant, la hausse des coûts de production, liée aux augmentations des prix des intrants agricoles et de la main d'œuvre et à la baisse attendue des productions agricoles dans les zones d'insécurité y compris les zones de production de Bankass, Djenné et de Koro, engendreront une hausse précoce des prix.

Si la situation sécuritaire s'améliore et que l'actuelle campagne agricole 2022/23 bénéficie d'une bonne pluviométrie bien répartie dans le temps et dans l'espace et d'une situation phytosanitaire calme, les perspectives de production agricole seront moyennes à bonnes. Ainsi, les producteurs pourront reconstituer leurs stocks ; ce qui est favorable à l'amélioration des offres sur les marchés surtout après la période des récoltes.

4. 2 – Les légumineuses

Tout comme pour les céréales, la baisse saisonnière, plus marquée que d'habitude des offres, est observée surtout que les flux, à partir du principal pays d'approvisionnement qu'est le Burkina Faso,

connaissent une baisse moyenne à importante liée à la baisse de sa production durant la campagne passée. En plus de ce qui précède, le renforcement des tracasseries le long des axes routiers et dans les postes frontaliers ont fait baisser les offres par rapport à la demande, qui a même augmenté pour les besoins de semence en cette période d'installation des cultures. Quant aux prix, ils resteront supérieurs à la moyenne dans l'ensemble et cette tendance se maintiendra jusqu'aux nouvelles récoltes en octobre 2022.

4. 3 – Le bétail

L'offre de bétail connaît une amélioration en juillet 2022 grâce à la mouvance de la fête de Tabaski, célébrée le samedi 09 juillet 2022. En effet, la Tabaski constitue une occasion pour les éleveurs de profiter des hausses de prix des animaux précédant cette fête.

L'offre de bétail connaîtra sa baisse saisonnière à cause de la remontée des troupeaux vers les pâturages d'hivernages dans le cadre de la transhumance et aussi de l'amélioration des conditions d'élevage qui n'incitent pas les éleveurs à un déstockage. La tendance de baisse se poursuivra jusqu'en octobre 2022 à partir duquel, une augmentation des offres sera observée et qui rentre dans le cadre de la constitution des stocks alimentaires pour les éleveurs car profitant des bons termes d'échange bétail/céréales. Dans les zones d'insécurité du centre et du nord, principales zones d'approvisionnement en bétail, les braquages et les vols d'animaux qui continuent de perturber le fonctionnement des marchés à bétail contribueront à maintenir les offres de bétail en dessous d'une année moyenne.

Le prix du bétail globalement moyen à supérieur à la moyenne devrait se maintenir grâce aux fortes demandes pour la fête de Tabaski, à la baisse des offres avec la remontée des troupeaux dans les zones de cure salée et au regain d'embonpoint du bétail grâce à l'amélioration des conditions d'élevage.

4. 4 – Le poisson

L'offre de poisson moyenne en cette période de décrue connaîtra sa baisse saisonnière à cause de la reprise de la crue sur les cours d'eau jusqu'en septembre 2022. Au même moment, les importations de poisson à partir des pays habituels devraient se poursuivre pour permettre un approvisionnement suffisant des marchés en cette denrée. Quant aux prix du poisson, ils évolueront dans une fourchette similaire à légèrement supérieure à la moyenne.

V- Recommandations pour une amélioration du fonctionnement des marchés durant la période de soudure

Le fonctionnement des marchés suscite beaucoup d'inquiétudes en termes de dynamisme et de fonctionnement correct, notamment dans les zones d'insécurité. Ainsi dans le but de permettre aux marchés de répondre convenablement à ses fonctions et permettre aux populations d'accéder aux vivres à des prix accessibles, les recommandations suivantes sont faites :

- ✓ **Renforcer la sécurité** dans les grands bassins de production agricole permettra, non seulement, d'améliorer le fonctionnement des circuits commerciaux, mais aussi, d'assurer la quiétude des producteurs durant la nouvelle campagne agricole;
- ✓ **Mettre en œuvre** dans la mesure du possible des dispositions d'appui à la production agricole, pour mitiger les effets de la période de soudure sur les populations rurales, devra augmenter les chances d'avoir une production agricole moyenne;
- ✓ **Diligenter la mise** en œuvre conséquente et rapide des actions d'urgence et de résilience dans le plan national de réponse 2022. Elles permettront d'atténuer les difficultés alimentaires pendant la période de soudure pour les bénéficiaires ;
- ✓ **Assurer la protection** pour un accès sécurisé aux marchés des zones du centre et du nord contribuera, non seulement, à maintenir un approvisionnement adéquat des marchés, mais aussi, à permettre aux producteurs de pouvoir vendre tranquillement les produits en leur possession afin d'améliorer leurs revenus ;
- ✓ **Suspendre les mesures d'interdiction** d'exportation et ou de réexportation des céréales vers les pays voisins dans le but d'améliorer la fluidité des échanges, qui sera bénéfique pour nos marchés à travers l'amélioration de l'offre des céréales locales ;
- ✓ **Poursuivre et renforcer le suivi rapproché des marchés** en termes d'évolution de l'offre, la demande et de prix des denrées alimentaires;

- ✓ **Accélérer et faciliter les procédures d'octroi** des marchés d'achat institutionnel de céréales pour la période indiquée. Cette simplification des procédures permettra de reconstituer les stocks institutionnels en période des récoltes prochaines, ce qui réduira sensiblement leurs coûts et leur impact négatif sur les marchés et fera en sorte que les opérations de reconstitution contribueront à augmenter les revenus des producteurs et à assurer les interventions en faveur des personnes vulnérables;
- ✓ **Abandonner les appels d'offre, si des achats devenaient obligatoires en cette période de soudure.** Dans une telle éventualité, il faudra plutôt procéder à une offre publique d'achat aux prix courants du marché. Ceci permettra d'accélérer l'achat des céréales et les assistances alimentaires au profit des populations vulnérables sans pour autant perturber fortement le fonctionnement des marchés.